



# LETTRE D'INFORMATION

Dans le cadre de :

## Diverses informations (reporting et nouvelle période contractuelle 2024-2027)

---

Date :	28.10.2022
Domaine(s) :	Période contractuelle 2020-2023 ainsi que 2024-2027
Destinataires :	Organisations contractantes au sens de l'art. 74 LAI

---

### Reporting 2021

Les données de reporting sont encore en cours de traitement. Les données de reporting déjà plausibilisées et vérifiées montrent que de nombreuses organisations ont adapté leurs prestations au contexte de la pandémie en proposant en conséquence des prestations alternatives à leurs groupes-cibles (par ex. offres en ligne, etc.). Nous remercions ici les organisations d'aide aux personnes handicapées pour leur flexibilité et leur engagement en faveur des groupes-cibles.

### Étapes de la nouvelle CSOAPH 2024-2027

Pour la période contractuelle 2024-2027, un groupe de travail mixte nouvellement constitué, a discuté dans le cadre de trois ateliers, de diverses propositions et approches possibles. Les thèmes de la consultation sur le développement continu de l'AI, de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et du rapport alternatif concernant cette Convention de l'ONU (« Schattenbericht ») ont été pris en compte, ainsi que les documents de la politique en faveur des personnes handicapées du BFEH. L'autodétermination/l'autoreprésentation, le soutien par les pairs et une meilleure coordination ont été identifiés comme des points communs. Lors des ateliers, les participants ont discuté de l'orientation à donner à ces thèmes et de la manière dont ces principes pourraient être intégrés et mis en œuvre dans la Circulaire CSOAPH 2024-2027. Comme solution commune l'article définissant le but dans la Circulaire a été adapté et complété en conséquence. Les modalités seront ensuite concrétisées au niveau du concept spécialisé.

La CSOAPH et toutes ses annexes sont en cours de révision. Les prescriptions restent pour l'essentiel inchangées et leur contenu sera décrit de manière plus détaillée en particulier sur la base de l'expérience acquise durant la période contractuelle actuelle.

Des informations plus détaillées suivront lorsque les prochaines étapes seront concrétisées.

### Étude « Collecte de données sur les prestations des organisations d'aide aux personnes handicapées au niveau fédéral et cantonal »

Les résultats de cette étude doivent permettre d'accroître la transparence sur les subventions des offres ambulatoires d'intégration sociale et d'améliorer la coordination entre la Confédération et les cantons. Les résultats de cette étude sont attendus pour l'année 2023, toutefois, nous gardons un œil sur les résultats intermédiaires pour d'éventuels ajustements des objectifs pour la période contractuelle 2024-2027.

#### Contact

Office fédéral des assurances sociales OFAS  
Domaine Assurance-invalidité  
Secteur Controlling, ressources et subventions  
Unité Art. 74 LAI  
+41 58 462 92 31  
[adrian.vonlanthen@bsv.admin.ch](mailto:adrian.vonlanthen@bsv.admin.ch)